

607 Vedette matière – Nom géographique

Définition

Cette zone contient un nom géographique utilisé comme vedette matière.

Occurrence

Facultative.
Répétable.

Indicateurs

Indicateur 1 blanc Non défini

Indicateur 2 blanc Non défini

Sous-zone(s)

- \$a Élément d'entrée
Nom géographique selon la forme requise par le système d'indexation d'où la vedette matière est dérivée.
Obligatoire.
Non répétable.
- \$j Subdivision de forme
Terme ajouté au nom géographique pour préciser le(s) type(s) ou genre(s) de ressource (EX 5, 6).
Les établissements qui n'utilisent pas cette subdivision doivent utiliser la sous-zone \$x à la place.
Facultative.
Répétable.
- \$x Subdivision de sujet
Terme ajouté au nom géographique pour préciser le sujet représenté par la vedette matière.
Facultative.
Répétable.
- \$y Subdivision géographique
Terme ajouté au nom géographique pour indiquer un lieu en relation avec le sujet représenté par la vedette matière (EX 5).
Facultative.
Répétable.
- \$z Subdivision chronologique
Terme ajouté au nom géographique pour indiquer une période en relation avec le sujet représenté par la vedette matière (EX 1, 2, 4).
Facultative.
Répétable.
- \$2 Code du système d'indexation
Identification sous forme codée du système d'où la vedette matière est dérivée. La présence systématique de la sous-zone \$2 dans chaque occurrence de la zone est recommandée. Pour la liste des codes de systèmes, voir l'Annexe G.
Facultative.
Non répétable.
- \$3 Identifiant de la notice d'autorité

Numéro d'identification de la notice d'autorité correspondant à la vedette. Cette sous-zone s'utilise en liaison avec le format UNIMARC des notices d'autorité, *UNIMARC/A*.
 Facultative.
 Répétable lorsque plusieurs éléments de la vedette matière correspondent à une notice d'autorité.

Remarque(s) sur le contenu de la zone

Cette zone contient les données entrées selon les règles du système d'indexation dont la vedette matière est dérivée. Les noms de territoire sont entrés dans cette zone s'ils apparaissent seuls ou sont complétés seulement par des subdivisions matière (EX. 2, 4). Les noms de territoire suivis d'une sous-vedette de collectivité sont entrés dans la zone 601.

Zone(s) connexe(s)

- 601 Vedette matière – Nom de collectivité
 Les noms de territoire suivis d'une sous-vedette de collectivité sont entrés dans la zone 601.
- 660 Code d'aire géographique (GAC)
 L'indication de la zone géographique couverte par l'ouvrage est saisie sous forme codée dans la zone 660.

Exemple(s)

Exemples propres à l'édition française : EX 8 ▲ et suivants.

- EX 1 ■** 607 ## \$aEurope\$xHistory\$z476-1492\$2lc
 607 ## \$aEurope, Western\$xHistory\$2lc

Vedettes matière géographiques de la notice d'une édition anglaise des Chroniques de Froissart, publiée sous le titre : Chronicles. En \$2, le code "lc" représente la liste des vedettes matière de la Bibliothèque du Congrès, LCSH, Library of Congress subject headings.
- EX 2 ■** 607 ## \$aGreat Britain\$xPolitics and government\$z1660-1714\$2lc

Vedette matière géographique établie pour le livre de Thomas Babington Macaulay, History of England.
- EX 3 ■** 607 ## \$aExmouth, Eng.\$xSocial life and customs\$2lc

Vedette matière géographique de la notice établie pour : Mrs Beer's house, de Patricia Beer.
- EX 4 ■** 607 ## \$aRome\$xPolitics and government\$z-510-30 B.C.\$2lc

Vedette matière géographique de la notice établie pour : A short guide for electioneering: Quintus Cicero's 'Commentariolum petitionis'.
- EX 5 ■** 607 ## \$aUnited States\$xBoundaries\$yCanada\$jPeriodicals\$2lc
- EX 6 ■** 607 ## \$aEurope\$jRoad maps\$2lc
- EX 7 ■** 200 1# \$a≠NSB≠L≠NSE≠Album d'un vicaire savoyard
 607 ## \$311946313\$aHaute-Savoie (France)\$311932512\$xMoeurs et coutumes\$311976062

\$z1870-1914\$311975813\$xOuvrages illustrés\$2rameau¹

Vedette matière établie pour L'album d'un vicaire savoyard par Émile Vuillez (1865-1906). La sous-zone \$3 est répétée pour indiquer l'identifiant de chaque élément de la vedette correspondant à une notice d'autorité.

EX 8 ▲ 607 ## \$312006142\$aCajarc (Lot)\$311976062\$z1870-1914\$311949215\$xCartes postales
\$2rameau

Vedette matière établie pour des cartes postales représentant la ville de Cajarc. Le \$x contient la subdivision de forme. L'agence de catalogage n'utilise pas la sous-zone \$j.

EX 9 ▲ 607 ## \$314402706\$aFlandre\$z1191-1278 (Maison de Hainaut)\$311938837\$xCatalogues
d'exposition\$2rameau

Vedette matière établie pour le catalogue d'une exposition consacrée à Jeanne de Constantinople, comtesse de Flandre et de Hainaut. Le premier élément de la vedette matière construite désigne une période historique de la Flandre. Il fait l'objet d'une notice d'autorité et se compose d'un nom géographique et d'une subdivision chronologique spécifique.

EX 10 ▲ 607 1# \$311980431\$aFlandre maritime (Nord)\$311964915\$xDescriptions et voyages
\$311975999\$z19e siècle\$2rameau

¹ NdT : dans la 3^e édition d'*UNIMARC Manual : bibliographic format* (K.G. Saur, 2008), l'exemple 7 correspond à un état antérieur du catalogue général de la BnF :

607## \$3frBN001714126\$aHaute-Savoie\$yFrance\$3frBN0015344243\$xmoeurs et coutumes\$3
frBN002124673\$z1870-1914\$2rameau.